

## La cantine de demain sera locavore et responsable

**Le 30 octobre dernier, le Parlement a adopté définitivement la loi dite « Egalim ». Cette loi vise, entre autres, à atteindre « 50 % de produits locaux, dont 20 % de bio, dans les cantines avant 2022 ». Choisir des produits de qualité et réduire ses déchets sont au cœur des préoccupations des consommateurs et des élus de votre commune. Madame Morand, Adjointe aux affaires scolaires, nous détaille les dispositions prises par la municipalité.**

**Bonjour Madame Morand. Le « bien manger » dans les cantines scolaires est un axe prioritaire de la politique municipale, comment se traduit-il dans les faits ?**

Par une implication de tous les acteurs. Du personnel de restauration aux élus, chacun a à cœur de promouvoir une alimentation saine et durable afin que les enfants mangent de manière responsable et que les parents soient sensibilisés à cette juste cause. Concrètement les choix faits par les élus de Lezoux se traduisent par des effectifs de cuisine supérieurs aux moyennes constatées, car tous les repas sont confectionnés avec des produits transformés sur place. La qualification des personnels est aussi une priorité puisque les desserts servis aux enfants de la commune sont élaborés par un pâtissier diplômé.

**Des produits transformés sur place, c'est une bonne chose, mais quelle certitude avez-vous sur leurs provenances ?**

Depuis trois ans, la commune passe par le réseau Agrilocal, une plateforme mise en place par le Conseil Départemental pour favoriser les achats de proximité (viandes, œuf, produits laitiers...).

Certains fruits et légumes qui ne peuvent pas être produits localement sont achetés chez le primeur de Lezoux afin d'éviter les intermédiaires et les surcoûts de transport.

**Et le « bio » dans tout ça ?**

Nous ne l'oublions pas ! Pour nos approvisionnements en produits biologiques nous avons choisi « Auvergne bio distribution », une société de type coopérative qui regroupe des producteurs de la région Auvergne exclusivement.

**Que reste-t-il à faire qui représenterait une avancée dans la poursuite des objectifs fixés par la loi ?**

La lutte contre le gaspillage avec un objectif ambitieux pour tendre vers le « zéro déchet » et surtout la mise en place d'un menu végétarien qui sera proposé une fois par semaine. Cette initiative, en cours d'expérimentation repose sur l'éducation à la diversification des goûts. Nous ferons dans quelques mois un retour d'expérience sur ce sujet.



## Lezoom sur l'art fête sa 10<sup>e</sup> édition !

Pour sa dixième édition, l'exposition Lezoom sur l'art se tiendra du samedi 1<sup>er</sup> juin au lundi 3 juin 2019.

Durant trois jours, l'évènement artistique s'invitera sur trois lieux : la Maison du Peuple, lieu emblématique de la manifestation, le musée de la céramique et la médiathèque intercommunale.

Animations, exposition, démonstrations... Expo art actuel : céramique, peinture, photographie, sculpture, collage...

Chaque visiteur vivra une expérience unique, « entre les expressions et les impressions », dont les artistes en seront les guides.

## Brèves

### La fibre optique arrive à LEZOUX

Le vendredi 5 avril dernier, une réunion publique s'est tenue à la Maison du Peuple en présence de plusieurs responsables de la société Orange. Ces derniers ont annoncé le lancement de la commercialisation de leurs offres Fibres à Lezoux, avec 1 192 logements éligibles dans un premier temps.

Afin de savoir si votre logement est éligible à cette nouvelle technologie, connectez vous sur le site <https://reseaux.orange.fr>, qui vous permettra de suivre les étapes du déploiement.

### Le dimanche 26 mai prochain : tous aux urnes pour les élections européennes.

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai. Les bureaux de vote seront ouverts au LIDO de 8h à 18h.

Il vous est rappelé qu'il est nécessaire de justifier de son identité au moment du vote au moyen de l'une des pièces acceptées suivantes : carte d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » etc... Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

La présentation de la carte électorale est vivement conseillée. Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Lezoux en recevront une nouvelle prochainement.

### Présentation de la future école : réunion publique le lundi 27 mai à 19 h au LIDO

Le cabinet d'architecture SIZ'IX, lauréat du jury de concours organisé par la commune pour la restructuration/extension du groupe scolaire potier Marcus, viendra présenter l'architecture et le fonctionnement de la nouvelle école. Les architectes et économistes de la construction pourront répondre à toutes vos questions. Venez nombreux !

### Lezoux informations municipales

**Directeur de publication :** Alain Cosson

**Comité de rédaction :**

Les élus : Alain Cosson, Marie-France Marmy, Bernard Bory, Catherine Morand, Alain Hautier, Anne Rozière, Christian Bournat, Guillaume Fricker et les services communaux

**Crédits photos :**

Lionel Duperray et les services.

Photo de couverture : Lionel Duperray

**Rédaction, conception, réalisation et impression :**

ADEQUAT EDITIONS

18, place du Palais - 63300 THIERS

**Distribuée gratuitement aux habitants de Lezoux**

**Tirage :** 3000 exemplaires

# LEZOUX

# Contact

mai 2019

## Dossier Compte administratif 2018

## ÉDITO

Chères Lézoviennes,  
Chers Lézoviens,

Nous présentons dans ce bulletin le **Compte Administratif 2018 du budget communal**. La situation financière de notre collectivité s'améliore, grâce à une relative stabilisation des dotations, au dynamisme de notre démographie et à l'effort de tout le personnel communal pour optimiser les services.

La commune se désendette, tout en accroissant sa capacité d'auto financement, nous permettant ainsi d'ambitionner de nouvelles réalisations.

Les importants travaux des quartiers Sud étant terminés, nous allons en 2019, outre le démarrage du chantier des écoles à l'automne prochain (1 000 000 € inscrits au budget cette année), consacrer nos efforts sur l'assainissement (280 000 €) et l'embellissement des rues Saint Euphère, Jean Mermoz (820 000 €) et procéder dans le même temps à l'amélioration des villages (150 000 €). Une enveloppe de 170 000 € est par ailleurs prévue pour différents travaux de voirie.

Afin d'inscrire la commune dans une dynamique de revitalisation de son centre bourg, nous allons également confier la réalisation d'une étude stratégique de « cœur de bourg » à une équipe de professionnels pluridisciplinaires dont le CAUE et l'ingénierie du Parc Régional du Livradois Forez, ce qui nous permettra d'être en capacité à actionner plusieurs leviers de façon cohérente, parmi lesquels l'habitat, l'espace public, l'aménagement, le commerce, la valorisation du patrimoine bâti...

Depuis le début de l'année, les agents des services techniques sont principalement déployés sur des missions de propreté urbaine. Car je sais que l'entretien des trottoirs, des espaces verts... des espaces publics d'une manière générale, est source de mécontentement pour certains d'entre vous. Il est vrai que l'engagement de la commune en faveur de la préservation de notre environnement et de la biodiversité nous a amenés à supprimer totalement l'usage des produits phytosanitaires. L'entretien manuel ne pourra jamais produire le même résultat qu'un désherbage chimique. Nous devons donc nous adapter à ce nouvel environnement et ces nouvelles contraintes.

En ce qui concerne la sécurité publique, le dispositif de vidéo protection se révélant tout à fait satisfaisant, nous allons compléter les outils en place par l'installation de caméras sur des sites non couverts actuellement. La mutualisation de notre police municipale, déjà effective avec la commune d'Orléat, va s'étendre aux communes de Culhat et Seychalles. L'expérience montre qu'il est en effet très positif de travailler et de partager de nouvelles attentes au niveau intercommunal.

Vous souhaitant une bonne lecture de ce nouveau « 4 pages » je tiens à vous remercier avec force et conviction l'entier dévouement de vos élus pour faire de notre ville une commune où il fait bon vivre

Alain Cosson,  
Maire de Lezoux

## Sommaire

Dossier P.2

EXPRESSION POLITIQUE P.3

Vie locale P.4

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## Dossier

### COMPTES DE L'exERCICE 2018

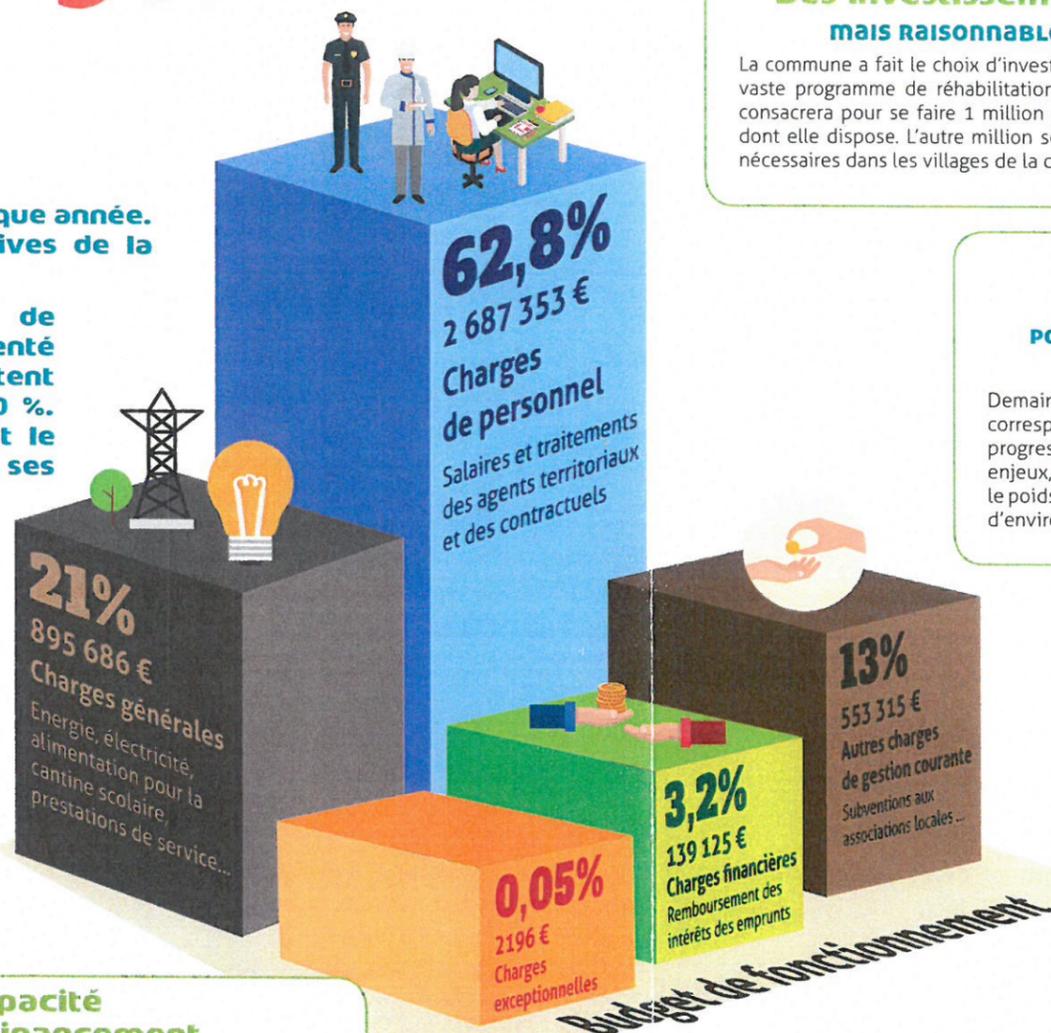
#### Une gestion saine des finances communales

Le compte administratif est établi à la fin de chaque année. Il retrace les dépenses et les recettes effectives de la collectivité.

Grâce à une gestion saine, les dépenses de fonctionnement à caractère général n'ont augmenté que de 2,25 %. Les charges de personnel restent maîtrisées, puisqu'elles ne varient que de 0,10 %. Le Maire et toute l'équipe municipale tiennent le cap d'une gestion qui se donne les moyens de ses ambitions pour la ville.

#### Des dépenses contraintes et choisies

Au titre des dépenses contraintes ou pouvant être considérées comme telles, la commune consacre chaque année, 553 815 € pour le financement de structures utiles et indispensables comme le service d'incendie départemental, le syndicat d'éclairage public, le centre communal d'action sociale ou encore l'obligation de financer l'enseignement privé au même titre que l'enseignement public... La commune participe aussi au fonctionnement des associations locales à hauteur de 61 000 € sans compter les équipements, salles et infrastructures mises à disposition.



#### Des investissements ambitieux, mais raisonnables et équilibrés

La commune a fait le choix d'investir dans sa jeunesse en lançant un vaste programme de réhabilitation du groupe scolaire Marcus. Elle consacrera pour se faire 1 million par an, soit la moitié des moyens dont elle dispose. L'autre million sera consacré aux travaux devenus nécessaires dans les villages de la commune.

#### Un désendettement qui se poursuit

##### POUR PRÉPARER NOTRE COMMUNE AUX ÉVOLUTIONS DE SA DÉMOGRAPHIE

Demain, nous aurons besoin d'équipements qui devront correspondre aux besoins d'une population en constante progression. Pour se préparer avec responsabilité à ces enjeux, la commune a réduit de plus de 20 %, en 4 ans, le poids de la dette dans le budget municipal. Une économie d'environ 300 000 € par an.

#### Recettes en hausse, mais taux d'imposition inchangés depuis 2004

Les recettes issues des impôts et taxes sont en hausse de 3 % en 2018. Nous le devons à l'effet mécanique de l'augmentation des bases d'imposition. Le dynamisme de la construction sur le territoire de notre commune permet de conserver une progression constante du produit de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti. Ceci est la traduction de l'ambition forte de vos élus pour la ville.

#### Capacité d'Auto Financement

##### en constante augmentation depuis 2014

La capacité d'auto financement de la commune est en constante augmentation depuis 2014. Cette année elle s'établit à 1 855 146 €. Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement. Cette somme est reversée au budget d'investissement et augmente d'autant la capacité de la commune à réaliser de nouveaux projets.

#### ÉPARGNE BRUT, augmentation de la CAF\*



#### PRINCIPALES RÉALISATIONS

Giratoire RD 2089	887 095 €
Réhabilitation de la rue de la Baronne	371 155 €
Concours d'architecte projet école	76 600 €
Travaux de voirie	192 691 €
Eclairage public	35 804 €
Travaux divers et bâtiments	129 555 €
Divers équipements	89 303 €
Etudes	17 172 €

#### PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT\*

= 6 132 822 €



#### PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT\*

= 2 701 418 €



\*hors opérations d'ordre

## EXPRESSION POLITIQUE

### - Liste majoritaire - "LEZOUX TERRE D'AVENIR" Mobilisés au service des Lézoviennes et des Lézoviens

Notre équipe, sans se soucier de politique politicienne, applique le programme pour lequel elle a été élue, en tenant compte des circonstances et hors de tout sectarisme. Elle est en responsabilité : un mot lourd de sens et d'implications. Quand l'opposition n'approuve pas notre action, elle est dans son rôle d'opposants, mais encore faut-il le faire avec objectivité !

Car la réalité, c'est que notre commune est dynamique, tous les engagements sont tenus. La situation financière est saine, nous poursuivons le désendettement de la ville, tout en maintenant une politique d'investissement ambitieuse.

De nouveaux projets vont voir le jour, le cœur de bourg, le réaménagement des écoles, qui mobilisera certes une partie des finances communales, mais ce chantier devenu prioritaire est indispensable pour accueillir les enfants dans des conditions modernes, tout en donnant à leurs enseignants et le personnel d'accompagnement des conditions optimales de travail.

### - Listes d'opposition - "ENSEMBLE POUR LEZOUX"

Nous proposons d'aménager, à LEZOUX, un point de vue UNIQUE sur un site classé au patrimoine de l'UNESCO.

La qualité du site Chaîne des Puits - faille de Limagne réside dans une originalité géologique et une importance scientifique. La reconnaissance de cette Valeur Universelle Exceptionnelle s'est traduite par une inscription au PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, le 2 juillet 2018.

Aucun autre lieu au monde ne permet de voir ce phénomène terrestre majeur que constitue la rupture d'un continent. La faille, le relief inversé et les volcans rassemblés en un seul lieu, constituent un spectacle visuel fascinant. Et particulièrement à Lezoux, de la place du Lido, l'alignement volcanique de la Chaîne des Puits offre un panorama exceptionnel.

Profitons de cet atout majeur pour accroître l'attractivité touristique de notre ville, en aménageant un espace dédié à la contemplation de ce théâtre géologique. Il s'ajouterait au chemin de Montaigne, au Musée, à la Médiathèque et au patrimoine archéologique, qui sont autant de points forts susceptibles de contribuer au développement économique de notre commune.

Pierre CHASSAING, Monique FERRIER, Geneviève QUILLLET.

### "LEZOUX AVEC VOUS AUTREMENT" Faire mieux avec autant !

Faisons simple : la commune de Lezoux dispose d'un budget de fonctionnement 2019 de 7,1 Millions € dont 3,6 Millions proviennent de vos impôts locaux et 1,7 Millions € de dotation par l'Etat.

Trouvez-vous alors étonnant que des travaux aient été réalisés (place des rameaux, giratoire RD 2089) et que soit programmée tardivement la réhabilitation du groupe scolaire (sa fin de travaux est prévue en 2027 !)?

A notre avis, c'est bien le moins que l'on peut attendre, si l'on sait que toutes ces réalisations sont également bien subventionnées.

Après plusieurs études coûteuses dont nous avons du mal à cerner les résultats, une nouvelle étude « cœur de bourg » est programmée en 2019 (après celle déjà réalisée en 2012 !) pour un montant de 45 000 €...

Oui, avec de l'écoute des habitants, un peu d'ambition, de vision prospective, de dynamisme et de méthodologie, on peut faire mieux !

Bruno BOSLOUP, Michel GOBERT, Ismaël MAÇNA, Gilles MARQUET.